



DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL – 24 AOÛT 2010

ADMINISTRATION
COMMUNALE
DE GREZ-DOICEAU

00 Procès-verbal dernière séance (p.m 24 juin 2010)

01 Autorités communales : Démission d'une Conseillère – Approbation.

Du point 01 à 03 :

Madame Sophie Van Damme a décidé de démissionner de toutes ses fonctions au niveau de la commune de Grez-Doiceau, ceci pour des raisons d'ordre strictement privé. Monsieur Guillaume Peeters, à qui le mandat de conseiller communal revenait à la suite de cette démission, se désiste.

Dès lors le poste de conseiller communal vacant échoit à Monsieur René Boulanger.

02 Autorités communales : Désistement du premier suppléant au mandat de Conseiller communal – Prise d'acte.

03 Autorités communales : Installation d'un Conseiller – Prestation de serment.

04 Administration générale - Déplacement de service – Utilisation de véhicules personnels – Indemnité kilométrique – Adaptation du taux.

05 Administration générale – I.B.W. Conseil d'administration - Poste d'observateur – Désignation.

Le Conseil désigne Monsieur Emmanuel FEYS, échevin, en qualité d'observateur au sein du Conseil d'administration de l'I.B.W.

06 Administration générale : Centre Culturel de la Vallée de la Néthen, asbl - Comptes et bilan 2009 - approbation.

Le Conseil approuve les comptes et la situation bilantaire 2009 du Centre Culturel.

07 Administration générale : RFC Grez-Doiceau, asbl – Tournoi Télévie 2009 - Comptes et rapport - approbation.

Le Conseil approuve les comptes du tournoi Télévie 2009 et de prendre acte du rapport d'activité établi par le RFC Grez-Doiceau, asbl en date du 29 juillet 2010.

08 Administration générale : Installation et utilisation de caméras de surveillance dans le domaine du Bercuit – Avis

Le Conseil refuse la mise en service des 6 caméras de surveillance dans le domaine du Bercuit.

09 Administration générale : Régie communale autonome Grez-Doiceau - Compte annuel 2007-2008 – Correction - Approbation.

Le Conseil approuve une correction apportée au compte 2007-2008 de la RCA Grez-Doiceau.

10 Académie de musique et des arts parlés : Année scolaire 2010/2011 - Prise en charge au budget communal d'heures de cours non-subventionnées – Reconduction - Décision.

Le Conseil marque son accord sur la prise en charge du budget communal, du 1^{er} septembre 2010 au 30 juin 2011, de 17 heures de cours qui ne sont pas subventionnées par la Communauté française.

Les 17 heures prises en charge au budget communal se répartiront comme suit :

- *accordéon : 2 heures/semaine*
- *ensemble jazz : 1 heure/semaine*
- *piano d'accompagnement : 2 heures/semaine*
- *ensemble instrumental : 2 heures/semaine*
- *orgue : 2 heures/semaine,*
- *initiation musicale 3-5 ans : 3 heures/semaine,*
- *atelier théâtre : 2 heures/semaine,*
- *guitare, formation musicale ou solfège préparatoire : 3 heures/semaine*

11 Cultes - Fabrique d'Eglise Sts Pierre et Paul à Archennes - Compte de clerc à maître – Entrée en fonction du nouveau trésorier – Cautionnement – Prise pour information.

12 Cultes - Fabrique d'Eglise Sts Joseph et Pierre - compte 2009.

13 Cultes - Fabrique d'Eglise St Paul à Gastuche - compte 2009.

14 Cultes : Fabrique d'Eglise de Doiceau/Gastuche - Elections 2010 – Prise pour information.

15 Cultes : Fabrique d'Eglise de Néthen - Elections 2010 – Prise pour information.

16 Cultes : Fabrique d'Eglise d'Archennes - Elections 2010 – Prise pour information.

17 Cultes – Fabrique d'Eglise de Grez-Doiceau – Budget 2011.

18 Cultes – Fabrique d'Eglise St Pierre et St Paul à Archennes – Budget 2011 – Avis

19 Cultes - Fabrique d'Eglise de Néthen - Compte 2009.

20 Environnement - Plan Communal de Développement de la Nature – Budget extraordinaire 2010 – Mode de passation et fixation des conditions des marchés – Estimation des dépenses

Le Conseil approuve le montant de 6.117 euros à l'extraordinaire pour les achats destinés à la réalisation des projets du P.C.D.N.

Le Plan communal de Développement de la Nature souhaite organiser différentes actions :

- achat d'arbustes afin de replanter les abords du chemin n°33 à Bossut ;
- achat de 90 arbres fruitiers de variétés locales anciennes à attribuer aux habitants de la commune ;
- réalisation d'une prairie fleurie dans le parc du Coullemont à Archennes ;
- impression d'un panneau didactique pour la Bruyère de Nethen. Ce panneau mettra en valeur le travail de remise en lumière de la Bruyère ;
- réalisation d'une barrière garde-fou à la bruyère de Nethen pour sécuriser l'espace par rapport au creux de l'ancienne sablière ;
- fléchage pour le balisage des chemins ;
- réalisation d'un ponton-caillebotis (estimé à 80m) sur l'itinéraire « Promenade de la Dyle » ;
- équipement de sécurité pour le sauvetage des batraciens ;
- achat de matériel didactique – binoculaire. Ces loupes permettront aux enfants, lors d'événements divers, d'observer les petits animaux de la mare ou encore des éléments végétaux afin d'effectuer un travail didactique avec les plus jeunes.

21 Finances : Budget communal de l'exercice 2010 – Modification budgétaire n° 1 - Approbation – Prise d'acte.

22 Patrimoine – Parcelles communales soumises au régime forestier – Vente de bois 2010 – principe.

Le Conseil charge le service forestier du Service public de Wallonie - Direction de Mons Cantonnement de Nivelles, de la vente et de faire inscrire au catalogue des ventes domaniales des lots de bois pour un volume total de plus ou moins 1.500 m³.

23 Travaux publics : (TP2009/051) Ancrage communal 2007-2008 : création de trois logements de transit, avenue Félix Lacourt, 174 – Cahier spécial des charges et ses annexes, estimation, avis de marché – Modification – Approbation.

Le Conseil approuve le projet de création de trois logements de transit dans le bâtiment communal sis avenue Félix Lacourt, 174 à 1390 Grez-Doiceau, dans le cadre du programme d'ancrage communal 2007-2008 estimé à un montant de 205.625,84€TVAC.

Un logement de transit est un logement réhabilité ou restructuré grâce à une subvention de la Région, destiné à l'hébergement temporaire de ménages en état de précarité ou de ménages privés de logement pour des motifs de force majeure.

24 Travaux publics : Plan Triennal 2007-2009: (TRI07-09/04) Travaux d'amélioration et égouttage de la rue de la Ferme du Grand Sart – Modification de sa délibération du 29 décembre 2009 – Approbation d'une nouvelle estimation de dépense.

Le Conseil approuve la nouvelle estimation globale de ce marché de travaux à 275.000 €TVA de 21% comprise.

25 Travaux publics : (TP2010/072;20090088.2010) Aménagement de la cour de l'école communale de Grez-centre : acquisition de « circuits de jeux » pour enfants – Principe – Descriptif, inventaire estimatif et estimation budgétaire : approbation - Mode de passation du marché - Conditions du marché.

Le Conseil approuve le principe d'acquérir des modules de jeux sous forme de circuits (débutants, expérimentés et professionnels) pour l'aménagement de la cour de l'école communale de Grez-centre, rue du Pont-au-Lin, 20-22 à 1390 Grez-Doiceau pour un montant global estimatif de 15.000 €TVAC.

26 Travaux publics : (TP2009/022) Plan Escargot 2008 : Avenue Félix Lacourt (tronçon depuis le carrefour formé avec les rues de Bettinval et du Beau Site jusqu'à proximité du carrefour formé avec l'avenue des Sapins)- Plan d'emprise en pleine propriété - Rapport d'expertise : prise d'acte - Fixation et approbation du prix de cession.

Le Conseil approuve le principe de la réalisation, pour cause d'utilité publique, d'une emprise en pleine propriété dans le cadre des travaux de création d'une piste cyclo-piétonne à double sens de circulation avenue Félix Lacourt, depuis le carrefour formé avec la rue de Bettinval jusqu'à proximité du carrefour formé avec l'avenue des Sapins (plan Escargot 2008).

27 Travaux publics : (TP2009/089) Plan Escargot 2009 : création de pistes cyclo-piétonnes sur les chaussées de Jodoigne et de Wavre - Plan d'emprise en pleine propriété pour le tronçon situé chaussée de Wavre - Rapport d'expertise : prise d'acte - Fixation et approbation du prix de cession.

Le Conseil approuve le principe de la réalisation, pour cause d'utilité publique, d'une emprise en pleine propriété dans le cadre du tronçon des travaux relatifs à la création d'une piste cyclo-piétonne à double sens de circulation chaussée de Wavre, tronçon entre le n°84 de ladite chaussée jusqu'au carrefour formé avec la rue Philippe Collette (plan Escargot 2009).

28 Travaux publics : (TP2010/043) Marché de Travaux : Travaux et fournitures pour la réfection du local Scouts de Bossut sis Val du Puits, 2 à 1390 Grez-Doiceau – Cahier spécial des charges : modifications - Approbation.

Le Conseil approuve le cahier spécial des charges corrigé et modifié conformément aux remarques émises par l'autorité de tutelle.

Les travaux annoncés sont :

- remplacement complet de la toiture ;
- installation d'une chaudière au gaz murale et des radiateurs à panneaux et vannes thermostatiques ;
- fourniture de matériaux d'électricité pour mise en conformité

Ces travaux font l'objet d'une subvention UREBA (audit énergétique) d'un montant de 16.368 €

29 Travaux publics (TP2010/062) Marché de fournitures : Acquisition de sièges de bureau – Reconduction du marché du Service Public de Wallonie – Principe – Estimation : Approbation – Crédits budgétaires.

30 Travaux publics (TRI07-09/04) Plan Triennal 2007-2009 : Travaux d'amélioration et égouttage de la rue de la Ferme du Grand Sart – Auteur de projet – Projet initial : modification – Avenant n°1 : approbation.

31 Travaux publics : (TP2008/077) Travaux d'amélioration de l'écoulement de la Nethen, rue de Hamme-Mille – Cahier spécial des charges, métrés estimatif et récapitulatif, avis de marché et estimation : approbation – Choix du mode de passation du marché – Demande de subside.

Le Conseil approuve ce dossier travaux.

Les travaux d'aménagement du cours d'eau la Nethen, situé rue de Hamme-Mille (depuis l'arbre du Centenaire jusqu'à la rue Emile Vandervelde) ont pour objectif d'améliorer l'écoulement du ruisseau pour prévenir les inondations. Durant ces travaux, la réfection de la voirie et l'aménagement de trottoirs (sur le tronçon cité ci-dessus) seront réalisés.

Le montant global des travaux est estimé à 514.530,72 € TVAC.